

## Mesure et autocontrôle de l'étanchéité à l'air des Bâtiments

Durée :	1 journée (7 heures), repas du midi offert
Lieu :	Dans l'une de nos agences Distrame, Maisons-Alfort, Troyes ou Marseille. Possibilité de formation sur site avec un minimum de participants
Public concerné :	Artisans, maître d'œuvre des métiers du bâtiment, et de façon générale tout les acteurs intervenant dans l'élaboration, la gestion et le contrôle des bâtiments
Pré requis :	Bonnes connaissances professionnelles des métiers du Bâtiment

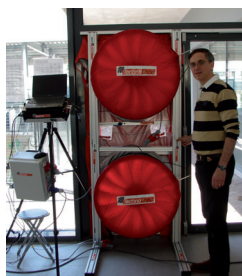
Distrame est enregistrée en qualité de prestataire de formation, sous le N°21 10 00607 10.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (plus de détails sur [www.di-formation.com](http://www.di-formation.com)).

### Contenu détaillé de la formation théorique :

- Etude des phénomènes physiques qui influent sur l'étanchéité à l'air du bâtiment
- Description des différentes composantes qui rendent la gestion de la perméabilité à l'air d'un bâtiment, obligatoire dans le cadre d'un bâtiment type RT2012 ou des labels HPE et BBC Effinergie +
- Description des conséquences d'une mauvaise gestion de l'étanchéité sur le bâti
- Les obligations réglementaires de la RT2012 (obligations de moyen et de résultat)
- Description du contenu de la norme NF EN 13829 et méthodologie de la réalisation de la mesure réelle selon le guide d'application GA P 50-784
- Présentation de la mise en pression/dépression du bâtiment dans le cadre de l'auto-contrôle en cours de chantier pour les artisans, détection des points singuliers en cours d'élaboration d'un bâtiment à l'aide d'outils de visualisation

### Contenu détaillé de la formation pratique :

- Mise en œuvre d'un modèle de porte soufflante en situation réelle de mesure. Présentation complète sur le plan matériel et logiciel
- Présentation des outils de détection et de visualisation des défauts d'étanchéité



### Objectifs :

- Identifier les nouvelles règles de l'art qu'impose la RT2012 et d'en comprendre l'impact sur les métiers du Bâtiment
- Comprendre les grands principes qui régissent la gestion de l'étanchéité à l'air des bâtiments
- Comprendre la méthodologie de mesure de l'étanchéité selon la norme NF EN 13829 et son guide d'application GA P 50-784
- Mise en œuvre d'une porte soufflante pour opérateur autorisé en conditions réelles de mesure

### Moyens pédagogiques :

- Exposés multimédia
- Démonstrations
- Remise de documents pédagogiques : support de cours, DVD

Pour toute demande de renseignements,  
contactez Gaëlle DARGIER  
au 03 10 72 00 41 - Fax : 03 25 71 28 98  
e-mail : [formation@distrame.fr](mailto:formation@distrame.fr)

**Distrame S.A. au capital de 400 000 euros**

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale  
40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France  
Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98  
[www.distrame.fr](http://www.distrame.fr) - email : [infos@distrame.fr](mailto:infos@distrame.fr)

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B



## Mesure et autocontrôle de l'étanchéité à l'air des Bâtiments

### ■ Déroulement de la formation :

Descriptif
8H30 : Accueil des participants
8H45 : Les grands principes de l'étanchéité à l'air des bâtiments. Pourquoi la gestion et le contrôle de la perméabilité à l'air des bâtiments devient-elle indispensable ?
10H15 : Que dit la RT2012 sur le plan de la maîtrise de l'étanchéité à l'air ? Quelles en sont les implications sur la réalisation d'un ouvrage ?
11H00 : La mesure de perméabilité normative selon la NF EN 13829 et son guide d'application GA P 50-784
12H30 : Déjeuner
14H00 : Présentation de la mise en œuvre de la porte soufflante aux fins d'autocontrôle en détection de points singuliers en cours de construction (présentation des appareils de recherche de défauts, poire à poudre, générateur de fumée, thermo-anémomètre, caméra infrarouge)
15H15 : Mise en place de la porte pour la réalisation d'une mesure d'étanchéité selon la NF EN 13829 jusqu'à l'élaboration du rapport
17H15 : QCM et Questions / réponses

### ■ Comment s'inscrire :

Demandez et complétez le bulletin d'inscription, en précisant le type et les dates du stage puis en nous le retournant par :

- Courrier : à Distrame, à l'attention de Gaëlle DARGIER, Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale  
40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE

- Fax : 03 25 71 28 98

- E-mail : [formation@distrame.fr](mailto:formation@distrame.fr)

Date limite d'inscription : 15 jours au plus tard avant la date du stage.

Une confirmation d'inscription est envoyée directement au candidat. Elle précise les horaires, le lieu du stage, les moyens d'accès et les facilités d'hébergement.

En fonction d'un nombre minimum de participants, nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter la session initialement prévue.

Des formations sur site ou des formations spécifiques sont envisageables  
avec un minimum de participants, contactez Gaëlle DARGIER  
au 03 10 72 00 41 - Fax : 03 25 71 28 98 - e-mail : [formation@distrame.fr](mailto:formation@distrame.fr)

**Distrame S.A. au capital de 400 000 euros**  
Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale  
40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France  
Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98  
[www.distrame.fr](http://www.distrame.fr) - email : [infos@distrame.fr](mailto:infos@distrame.fr)

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B